

Le 6 juillet 2017 à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 29 juin 2017 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire..

ORDRE DU JOUR :

- Raccordement électrique d'une habitation

Étaient présents : Tous les membres en exercice

Monsieur DUPONT est élu secrétaire.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UNE HABITATION

Monsieur le Président rappelle au conseil municipal que lors de sa précédente séance ils ont approuvé l'extension du réseau électrique dans la Rue de Ternas afin de raccorder l'habitation de Monsieur Michel BLON actuellement en construction.

Pour mémoire le montant des travaux s'élève à 3 665.10 € TTC. Monsieur Michel BLON a souhaité participer aux frais engendrés par les travaux à hauteur de 1 665 €. Monsieur le Président invite les membres du conseil à en discuter puis à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé du Président,
Ayant délibéré à l'unanimité,

DECIDE

D'accepter la participation financière de Monsieur Michel BLON aux travaux de raccordement électrique de son habitation pour un montant de 1 665 €.

Suivent les signatures